IMT Nuremberg Archives

H – 2749

International Court of Justice

H2749 – 0001

H2749 - 0002

REQUISITOIRE DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

contre les Organisations accusees

(Cabinet du Reich; Corps des Chefs Politiques
S.S.: S.D.: GESTAPO : S.A.)

presente devant

Le Tribunal Militaire International

Par

Thomas J. DODD
Procureur General Adjoint.

Monsieur le President ,

Depuis le 20 Novembre 1945, le Tribunal Militaire International a siege presque sans interruption. Au cours de ces longs mois, un dossier de plus de 15.000 pages a ete reuni. Plus de 300.000 affidavits ont ete presentes, environ 3.000 documents ont ete verses au dossier et quelque 200 temoins ont depose verbalement.

Cette grande accumulation de preuves ecrites et verbales, d'origine presque exclusivement allemande, a etabli, sans le moindre doute, l'existence des crimes de conspiration criminelle, de guerre d'agression, d'assassinats en masse, de recrutement obligatoire de main-d'oeuvre, de persecution raciale et religieuse et de mauvais traitement brutal de millions de personnes innocentes. Les quatre puissances accusatrices ont inculpe et tiennent individuellement pour responsables de ces effroyables crimes les 22 accuses cites dans l'Acte d'Accusation, en tant qu'individus.

Mais les quatre puissances accusatrices, reconnaissant que les 22 accuses ne pouvaient pas avoir procede seuls a l'execution de ces enormes crimes, ont egalement cite, dans l'Acte d'Accusation, les Organisations nazies, comme moyens principaux par qui et par l'intermediaire desquelles ces infractions ont ete commises. Ces Organisations - les unes crees par les Nazis, les autres deformees par eux - etaient les organismes sur lesquels comptaient les accuses et dont ils se servaient pour remplir leurs desseins criminels contre la population satisfaite de l'Allemagne et les peuples vaincus d'Europe.

Les Organisations citees se divisent en deux categories: dans la premiere categorie sont classees celles qui sont tout particulierement des creations nazies et qui n'ont pas d'equivalent en dehors du regime nazi et n'avaient pas de desseins intrinsequement legitimes. Ce groupe comprend les "Politische Leiter", les SA et les SS. Dans la seconde categorie, se trouvent celles qui existaient sous une forme ou une autre, avant le regime nazi, mais qui ont ete corrompues par les Nazis.

Ce groupe comprend le Cabinet du Reich, le Commandement Superieur et l'Etat-Major general de la Gestapo. En ce qu concerne cette seconde classe, nous ne pretendons pas que les Institutions elles-memes etaient fondamentalement criminelles mais, plutot, qu'elles devinrent criminelles sous la domination nazie. Cependant, de par sa nature meme de systeme de police secrete, la Gestapo fut la plus aisement adaptee aux desseins criminels et devint la plus efficace de tous les instruments de la criminalite nazie.

Ce serait une erreur de considerer ces organisations nommees dans l'Acte d'Accusation comme des reunions de personnes isolees fonctionnant de facon independante, chacune accomplissant des missions et poursuivant des buts distincts. Elles etaient toutes une partie essentielle de la Police d'Etat prevue par HITLER et dont sa clique fit un instrument perfectionne de la tyrannie la plus complete des temps modernes. Cette police d'Etat fut le Frankenstein de notre ere, qui apporta a l'Allemagne la terreur et la crainte et repandit a travers le monde l'ho reur et la mort.

Le Corps de Direction du Parti Nazi etait son corp le Cabinet du Reich, sa tete; ses bras puissants etaient l Gestapo et le SA et quand elle parcourait l'Europe a grand pas, les forces armees et le SS etaient ses jambes. Ce fu HITLER et ses cohortes qui creerent ce monstre de Police d'Etat et il conduisit l'Allemagne a la honte et les notions d'Europe a lq ruine.

Il serait de meme errone de considerer l'armature d ce systeme de police comme quelque chose de fortuit ou sa croissance et son developpement comme des phenomenes politiques normaux. Elle fut en effet projetee des les premiers jours par les Conspirateurs, Les "Vieux lutteurs" nazis avaient des visees despotiques. Ils creerent le SA au debut comme une troupe privee d'hommes aux bras

H2749 – 0004

vigoureux destines a manier la matraque contre les adversaires politiques et le fouet contre le Juif. Ils etablirent les SS comme la garde redoutee du Fuehrer et d'eux-memes . Lorsqu'ils s'emparerent du pouvoir, ils supprimerent la protection par la police et lui substituerent la persecution par la police, comme la tache de la Gestapo. Ils firent disparaitre toute apparence de gouvernement libre et s'installerent eux-memes dans le Cabinet du Reich avec pleins pouvoirs. Ils avilir les plus hautes traditions de la morale militaire et substituerent aux officiers des "instruments dociles". Ils firent disparaitre tous les autres partis politiques et mirent au peuple allemand une camisole de force politique, sous la forme du Corps de Direction.

Privez les conspirateurs nazis de ces organisations et ils n'auraient jamais pu accomplir leurs desseins criminels. Supprimez le SS et ils n'auraient pas eu le systeme des camps de concentration. Supprimez la Gestapo et ils n'auraient pas eu le moyen de proceder a des arrestations illegales et de detenir indefiniment des prisonniers, Supprimez le Cabinet du Reich et ils n'auraient eu aucun corp legislatif servile. Supprimez les militaires obsequieux et ils n'auraient pas pu preparer secretement leurs attaqu ni finalement faire leurs guerres.

Les stipulations du Statut donnant au Tribunal pouvoi pour declarer criminels un groupe ou une organisation, et le role du Tribunal d'apres ces clauses ont ete abordes dans les arguments juridiques et les memoranda soumis anterieurement au Tribunal par les Procureurs Generaux. A ce moment (1) en reponse a une requete du Tribunal, M. le Juge JACKSON indiqua les motifs qui d'apres nous justifient la denonciation d'un groupe ou d'une organisation comme criminels.

Avant d'entreprendre de resumer les temoignages, il peut etre bon d'enoncer a nouveau ces preuves :

I/28 Fevrier I946, Tr. pp. 5I36-5I67.

I. Ce doit etre un "groupement" ou une "organisation" dans le sens de l'Article IX du Statut - c'est-a-dire que ce doit etre une reunion de personnes associees ayant des rapports reconnaissables, un but general collectif et poursuivant un plan d'action commun.

2. Le recrutement de l'organisation doit avoir ete bas sur le volontariat, c'est-a-dire que le recrutement de l'o ganisation, dans l'ensemble, sans avoir egard aux cas part culiers de contrainte exercee dans l'organisation contre d individus ou groupes d'individus, ne doit pas avoir ete le resultat d'une obligation legale,

3. L'organisation doit avoir participe directement et effectivement a l'accomplissement des desseins criminels de la conspiration, et elle doit avoir commis des crimes contre la paix, des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanite, comme il est indique dans l'Acte d'Accusation.

4. Les desseins ou les methodes criminels de l'Organisation doivent avoir eu un caractere tel que ses membres puissent etre, en general, accuses a juste titre d'en avoir eu connaissance.

5. Selon les termes du Statut, le Ministere Public doi aussi etablir que l'un au moins des occupants du banc des accuses, qui est membre de l'Organisation, est coupable d'un acte qui puisse servir de base pour declarer l'Organisation criminelle.

Ce sont la les preuves de criminalite que le Ministere Public americain a estime devoir exister contre chaque Organisation avant qu'une declaration de criminalite soit enterinee a l'egard de celle-ci. Mon distingue collegue, Sir David MAXWELL-FYFE, a examine, dans son discours, les preuves existant contre la plupart des Organisations, et le Procureurs russes et francais passeront en revue les crimes particuliers qu'elles ont commis. Je ne parlerai pas du Hau Commandement, car celui-ci doit faire l'objet d'un expose special par un membre du personnel americain.

J'adresserai, avec le consentement du Tribunal, mes remarqu sur la proposition generale visant a determiner si le Minis- tere Public a reussi a etablir, par des preuves pertinentes que chacune des organisations citees est criminelle d'apres tous les principes etablis.

I. Chacune des cinq Organisations est un "groupe" ou "organisation" dans le sens ou ces termes sont employ dans le Statut.

Les temoignages etablissent clairement que les cinq Organisations en question sont des groupements ou organisations, ainsi que nous interpretons ces termes dans le Statu c'est-a-dire que chacune constitue une reunion de personnes associees ayant des rapports reconnaissables ayant un but general et collectif.

Il est evident que les Politische Leiter constituaient un ensemble de personnes reconnaissable qui avait un but commun et operait en tant que groupement. On trouvera des temoignages nombreux sur la structure et les fonctions dans des publications nazies: le livre d'organisation de la NSDA 2/ "Der Hoheitstrager", revue officielle du Corps de Direction, 4/ et dans un tableau d'organisation du Parti lui-mere, 5/ Les quelques 600.000 membres de ce groupe avaient des uniformes speciaux, etaient detenteurs de cartes speciales d'adhesion

---

2/ Doc. I893-PS, USA 323, Tr. p.I578
3/ Doc. 26606PS, USA 325, Tr.p. I595
4/ Doc. 2833-PS, USA 22, Tr. p.I577
5/ Doc. 2903-PS, USA 2, Tr. p. 254.

et jouissaient de privileges speciaux innombrables. 6/ Le te me "Politische Leiter" n' est pas un terme que nous avons in vente dans le but de donner une apparence de cohesion a un nombre d'indivudus sans aucun rapport les uns avec les autr remplissant des fonctions similaires mais sans coordination dans le Parti. Le Livre d'Organisation du Parti lui-meme t te de tous les collaborateurs du Parti comme d'une unite designee sous le nom de "Politische Leiter". 7/ Il montre la structure hierarchique selon laquelle ils etaient organises et la facon dont les ordres etaient transmis automatiquemen par la voie hierarchique. l'echelon le plus bas, et etaient mis a execution par tous les membres du groupement. Il demontre encore que, dans le fonctionnement de ce corps, le principe de la direction atteignit la perfection. Tous les collaborateurs du Parti etaient lies, par des serments identique a l'obeissance sans conditions au Fuehrer et a tous les chefs nommes par lui. 8/ A chaque echelon, des conferences frequentes et regulieres etaient tenues, et les echelons inferieurs et superieurs se reunissaient periodiquement pour des discussions de politique. 9/ Le Corps de Direction constituait une pyramide parfaite dans laquelle chaque pierre, a chaque echelon, etait necessaire pour le maintien de l'edifice tout entier. Il avait un seul but commun, l'entretie de l'organisation et de l'ideologie du Parti Nazi.

L'Accusation definit la "Reichsregierung" (Cabinet d Reich) comme comprenant trois categories de personnes: (10 les membres du Cabinet ordinaire, apres le 30 Janv.I933; (2) les membres du Conseil des Ministres pour la Defense du Reich; et (3) les membres du Conseil Secret du Cabinet. Ces 3 categories constituent ensemble le groupe des 48 membres que nous sommes en train de juger sous le nom de"Reichsregierung".

6/ Doc. I893-PS, USA 323, Tr. p. I593 et suiv.
7/ Doc. I893-PS, USA 323, Tr. p. I578
8/ Doc. I893-PS, USA 323, Tr. p. I597/8
9/ Doc, I893-PS, USA 323, Tr. p. I602/3.

Chacune de ces classes, prise a part, represente une reunion reconnaissable travaillant dans un but commun. Le Cabinet ordinaire de tout gouvernement est le meilleur exemple qu'on puisse trouver d'un groupement. Le Cabinet ordinaire du Reic Nazi ne differait pas, a ce point de vue, d'institutions sim laires dans d'autres gouvernements. Il se reunissait souven en tant que Cabinet, dans les premiers temps du regime nazi, I0/ et lorsque plus tard, les reunions devinrent rares, il continua a fonctionner sous forme de groupement, promulguant des decrets et des lois, employant une methode consistant a faire circuler parmi tous ses membres les plans des lois proposees.11/ Le Tribunal a sous les yeux un exemple de cette methode sous forme d'un memorandum de l'accuse FRICK au Chef de la Chancellerie du Reich. 11a/ On trouve la meme cohesion et la meme unite de fonctions dans le Conseil des Ministres pour la Defense du Reich, Conseil cree en I939. Comme le Cabinet ordinaire, ses membres deliberaient au cours de reunions effectives, ainsi que le prouvent les proces-verbaux de ces reunions, en Septembre, Octobre et Novembre I939. I2/ Et, comme le Cabinet ordinaire, il fonctionnait aussi en utilisant la methode circulante dont la lettre du Dr LAMMERS aux membres du Conseil des Ministres pour la Defense du Reich est un exemple typique. I3/ Le Conseil du Cabinet Secret, corps consultatif pour la politique etrangere, compose de huit membres, etait une collectivite identifiable et unifiee ainsi qu'il ressort du decret qui l'a cree. I4/ La reunion de ces trois classes sous un seul titre, celui de "Reichsregierung" ne constitue pas une tentative de creer un lien artificiel entre trois entites distinctes et independantes. En fait ces trois entites representaient, dans leur collectivite,

---

I0/ Doc. 35I-PS, USA 389, Tr. p. I692
II/ Doc. 2999-PS, USA 39I, Tr. p. I703
IIa/Doc. I70I-PS, USA 392, Tr. p. I704
I2/ Doc. 2852-PS, USA 395, Tr. p, I706
I3/ Doc. II4I-PS, USA 393, Tr. p. I705
I4/ Doc. 203I-PS, GB 2I7, Tr. p. I698

un groupe, dans la meme mesure qu'elles etaient respectiveme independantes , car le Conseil des Ministres pour la Defense du Reich et le Conseil du Cabinet Secret etaient en realite composes de membres du Cabinet ordinaire. Les decrets creant ces deux comites I5/ montrent que leur personnel tout entier etait constitue par des personnes qui faisaient partie du Cabinet ordinaire. Le Cabinet ordinaire et ses Comites n'etaient pas seulement unifies en ce qui concerne le personnel mais aussi en ce qui concerne l'activite, les fonctions et les buts. Les membres du Cabinet ordinaire qui n'etaient pas membres de ces comites, assistaient cependant aux reunions du Conseil des Ministres, ainsi que le prouvent les proces-verbaux de ces reunions I6/ et recevaient, en vertu de la methode circulante, les plans des decrets prepares par le Conseil des Ministres. I7/ Cette reunion - le Cabinet et les Comites composes de certains de ses membres - avait un but collectif unique, celui de gouverner le Reich de maniere a realiser les plans des conspirateurs nazis.

Le SA, qui fut cree en I920, est un des exemples les p elementaires du type de groupement ou d'association envisage par les Articles du Statut. Il a ete defini, par une loi allemande I8/ comme une partie composante du Parti, ayant sa propre personnalite juridique, et fut depeint par le Livre d'Organisation du Parti Nazi I9/ comme une entite distincte. Il avait un ensemble identifiable de membres s'elevant de I.500.000 a 2,000.000, lies les uns aux autres par des regles communes, portant un uniforme distinctif, ayant des buts et des desseins communs et poursuivant la meme activite. Le but general du SA, but auquel se consacrait la totalite des membres, etait expose de la maniere suivante dans le Livre d'Organisation du Parti "etre le soutien de la volonte armee du national-socialisme" , et

---

I5/ Doc. 203I-PS, GB 2I7,
Doc. 20I8-PS, GB 250, Tr. p. I698
I6/ Doc. 2852-PS, USA 395, Tr, p. I706
I7/ Doc. II4I-PS, USA 393, Tr. p, I705
I8/ Doc. I725-PS Tr. p. I753
I9/ Doc. 3220-PS, USA 323, Tr. p. I733

20/ selon le Manuel du Parti, un membre devait se retirer s'l n'approuvait plus les vues des SA ou n'etait pas en mesure de remplir completement les devoirs qui lui incombaient en tant que membre du SA. 2I/

Comme le SA, le SS etait, a n'en pas douter, une organisation unifiee. Il fut etabli par la Loi allemande 22/ comme partie constitutive du Parti et ayant sa propre personnalite juridique . Il fut decrit dans le Livre d'Organisation du Parti 23/ comme une "force de combat homogene et fermement soudee, liee par des serments ideologiques". Il avait des membres nettement identifiables dont le nombre s'elevait a environ 600.000 vers la fin de la guerre; il etait compose de personnes qui repondaient aux memes standards unifor;es fonda;entaux d'ideologie raciale. 24/ En depit de ses nombreuses fonctions et activites et de ses nombreuses sections, bureaux et services, c'etait une organisation complete et unifiee et c'etait, selon la tirade d'HIMMLER adressee aux Gruppenfuehrer SS le 4 Octobre I943: 25/ un bloc, un corps, une organisation ". Il avait, bien entendu, son uniforme propre et jouissait de privileges speciaux, tandis qu'il poursuivait les buts generaux des conspirateurs nazis, allant des fanfaronnades de voisinage jusqu'aux guerres d'agression et aux crimes contre l'humanite les plus violents et les plus revoltants, en passant par les cruautes politiques, raciales et religieuses.

Des ses tout premiers jours, les Nazis ont toujours considere cette portion des forces de Police appelee la "Gestapo" ou Police Secrete d'Etat, comme un groupe separe, une masse nettement identifiable accomplissant une fonction commune. Le but meme du decret de GOERING ....

20/ Doc. 3220-PS, USA 323, Tr. p. I767
2I/ Doc. 2345-PS, USA 430, Tr. p. I735
22/ Doc. I725-PS Tr. p. I788
23/ Doc. 2640-PS, USA 323, Tr. p. I8I2
24/ Doc. 2640-PS, USA 323, Tr. p. I8I2
25/ Doc. I9I9-PS, USA I70, Tr. p. I808

du 26 Avril I933. 26/ etablissant la Gestapo en Prusse, etait de creer dans cette province un seul corps de police politique secrete, separe des autres forces de police prussienne, une force independante avant sa propre tache particuliere, sur laquelle il pouvait entierement compter. Les memes motifs ont conduit a la creation de groupes identifiables analogues de police politique secrete dans d'autres provinces allemandes. Les etapes par lesquelles ces groupes ont ete tous consolides en une seule force de police politique secrete pour tout le Reich, sont entierement detaillees dans les decrets et lois qui ont ete cites au Tribunal. 27/ Lorsque le RSHA, le Service Central de Surete du Reich, fut cree en I939, la Gestapo ne fut pas dissoute, mais devint une section distincte de ce service central, comme il l'est montre par le Statut du RSHA presente comme preuve, 28/ et par le temoignage des temoins OHLENDORF 29/ et SCHELLENBERG 30/. Ils ont facilement evalue que le nombre de personnes faisant partie de la Gestapo etait de 30.000 a 40.000.

Tout au long de ce proces, la Gestapo et le SD ont ete consideres ensemble, du fait que les entreprises criminelles dont chacun est accuse ont ete soutenues, dans une mesure plus ou moins grande, par les deux. L'Acte d'Accusation accuse la Gestapo de criminalite en tant que groupement ou organisation separe ou independant. L'Acte d'Accusation englobe le SD en s'y referant particulierement comme faisant partie des SS, puisqu'a l'origine il fit partie des SS et garda toujours son caractere d'organisation du Parti, distincte de la Gestapo qui etait une organisation d'Etat.

Le SD, bien entendu ....

26/ Doc. 2I04-PS, Tr. p. I890
27/ Tr. pp. I822, I824, I89I/5
28/ Doc. L-2I9, USA 479, Tr. p. I896
29/ Tr. pp. 2022/3
30/ Tr. p. 2088

avait sa propre organisation, un quartier general independant avec des postes etablis dans tout le Reich et dans les territoires occupes et avec des agents dans tous les pays etrangers. 3I/ Il se composait d'un personnel de 3.000 a 4.000 experts informateurs professionnels assistes de milliers d'informateurs benevoles, connus sous le nom de "V-Männer", et d'espions dans d'autres pays, 32/ mais nous n'y englobons pas les informateurs benevoles qui n'etaient pas membres des SS. En I939, les services principaux du SD et de la Gestapo fusionnerent avec le RSHA, 33/ mais en tous temps le SD conserva sa personnalite independante.

L'Accusation a surement satisfait aux exigences des preuves de groupements en ce qui concerne ces organisations, non seulement par les regles qu'elle s'est imposee a ellememe, mais aussi par toutes les regles ordinaires de la raison et de l'experience.

II. L'adhesion a chacune des cinq organisations etait volontaire.

L'adhesion au Corps de Direction etait incontestablement volontaire. Personne n'etait oblige d'entrer dans la NSDAP, encore moins de devenir un des Chefs du Parti Nazi. 34/ Nous ne doutons pas que beaucoup entrerent dans le Corps de Direction pour des raisons commerciales, sociales ou pour d'autres raisons egoistes. Ce sont des motifs banaux d'un prestige politique a bon marche, mais ils ne peuvent pas etre et ne sont pas equivalents a une contrainte legale. Personne ne fut enrole dans le Cabinet du Reich. De plus, quelquesuns de ses membres donnerent leur demission lorsqu'ils se trouverent en desaccord avec ses buts et desseins. SCHLEGELBERGER partit a la suite d'atteintes a l'independance de la magistrature;

3I/ Doc. 4043-PS, USA 920, Tr. p. I4928
Doc. 4054 USA 92I, Tr. p. I5000
32/ Doc. I536-PS, USA 83, Tr. pp. 79I; 2088/9
33/ Doc. L-36I, USA 478, Tr. p. I895
34/ Comm. Tr. p. 598/9, 5 Juin I946

35/ SCHMITT donna sa demission parce qu'il etait convaincu que le chemin suivi par HITLER menait a la guerre; 36/ ELTZ VON RUEBENACH ....

35/ Tr. pp. I5008/9
36/ Doc. 4058-PS, USA 922, Tr. p. I5OIO

donna sa demission a cause de la politique suivie par HITLER contre les Eglises chretiennes. 37/ La grande ambition de la plupart des Nazis etait d'obtenir une place dans les milieux du Cabinet avec ses titres et son clinquant. La rivalite pour ces places etait ardente et tout effort actuel pour se proteger contre une declaration de criminalite contre ce groupe, par l'excuse d'une adhesion forcee est ridicule.

L'adhesion aux SA etait si libre de contrainte, que le Livre d'Organisation du Parti, jusqu'en I943, pressait les SA de se retirer de l'Organisation s'ils ne se sentaient pas capables d'accepter ses buts et son ideologie et d'accomplir toutes les taches imposees a eux. 38/ Les membres du Parti n'etaient pas obliges de s'inscrire aux SA. Les controles et les disciplines imposes aux membres SA dans le cadre de l'Organisation n'avaient rien a faire avec le caractere volontaire de l'adhesion elle-meme. La soumission volontaire du SA au commandement SA n'est pas la meme chose qu'une entree forcee et involontaire dans l'Organisation,

Non seulement les candidats au SS etaient volontaires mais, de plus, ils devaient satisfaire aux regles tres strictes de la selection, comme l'indique le Manuel du Soldat SS, 39/ et l'insistance de HIMMLER pour des demandes d'adhesion libres et volontaires, telles qu'elles sont fixees dans sa lettre de I943 a KALTENBRUNNER.40/ Le SS se designait lui-meme comme un corps d'elite et de choix, annoncait qu'il eliminerait soigneusement tout candidat qui ne repondrait pas aux standards raciaux, biologiques et ideologiques du SS, et montrait clairement a tout le monde que des qualites exceptionnelles etaient exigees pour l'adhesion. Voici ce dont HIMMLER se vantait vis-a-vis de la Wehrmacht:"Si je reussissais a selectionner dans le peuple allemand, pour l'Organisation,

---

37/ Doc. I354-PS, USA 402, Tr. p. I7I5
38/ Doc. 2354-PS, USA 430, Tr. p. I735
39/ Doc. 2825-PS, USA 44I, Tr. p. I804
40/ Doc. 2768-PS, USA 447, Tr. p. I8I8

autant que possible ceux qui appartiennent a la race desiree en leur enseignant la discipline militaire et dans la comprehension de la valeur de la race et de toute l'ideologie qui en depend, il serait alors vraiment possible de creer une telle organisation d'elite qui pourrait se defendre avec succes dans tous les cas graves". 4I/ L'"elite" devrait etablir son origine nordique. Dans le cas d'un candidat officier, il fallait qu'il remonte a I750 et, pour un candidat ordinaire, a I800. 42/ En outre, d'extraordinaires standards de taille et de singulieres exigences d'apparence nordique etaient fixes, et le passe politique et ideologique de chaque candidat "d'elite" etait soigneusement etudie. Il est extremememt significatif que nous avons la preuve de l'importance donnee a ces qualites raciales et ideologiques jusqu'en I943, meme dans les Waffen SS. 43/ On a pretendu que parce que certains hommes furent incorpores au Waffen SS dans les dernieres etapes desesperees de la guerre l'organisation, dans son ensemble, n'etait pas volontaire. Ceux que l'on incorpora reellement de force dans les divisions de Waffen SS peuvent avoir une defense suffisante au cours des proces a venir, mais nous insistons sur le fait que wette inscription obligatoire, nee d'un effort enorme fait pour retarder la defaite dans les toutes dernieres heures de la guerre, ne change pas l'aspect essentiellement volontaire du recrutement dans son ensemble. Quelle que soit la pression qu'on ait pu exercer pour augmenter le nombre de membres de cette organisation, elle fut a l'origine et resta essentiellement volontaire et selective

Les SD, etant une partie des SS, etaient formes de SS aux qualites particulieres. Les actes de cette organisation expliquent tres bien la nature de ces qualites particulieres car les leurs documents sont, dans ce cas, pleins d'affreux recits de / exploits

---

4I/ Doc. I992-A-PS, USA 439, Tr. p. I809
42/ Doc. I992-A-PS, USA 439, Tr. p. I8I0
43/ Doc. 2768-PS, USA 447, Tr. p. I8I8

des SD. Un SD etait tout simplement un SS renforce. Si l'adhesion au SS etait a la base et fondamentalement volontaire, il s'en suit automatiquement que l'adhesion au SD etait egalement volontaire.

La Gestapo fut, de tous temps, une organisation d'Etat, une branche du Gouvernement, semblable, sous tous les aspects ordinaires, a toutes les autres branches du Gouvernement. En considerant le caractre volontaire de ses membres, toutes les autres considerations viennent apres cette classification essentielle de la Gestapo comme agence de l'Etat. Si l'adhesion a la Gestapo etait obligatoire, l'adhesion a la Police d'Ordre, au Ministere de la Surete, au Ministere des Finances, doit egalement avoir ete obligatoire. Quand la Gestapo fut creee, aussitot apres la prise de pouvoir, il est exact que de nombreux membres du systeme de police politique deja existant des differents Laender y furent mutes. Mais ils n'etaient pas legalement obliges de s'y joindre. Comme l'a declare LOSSE, homme de confiance de la Gestapo, "s'ils avaient refuse, ils auraient du s'attendre a etre congedies sans pension et ils auraient ete menaces de chomage." 44/Le temoin SCHELLENBERG a declare que les nouveaux membres de la Gestapo etaient recrutes par volontariat.45/ N'importe lequel d'entre-eux pouvait donner sa demission et chercher un emploi dans d'autres branches du Gouvernement ou occuper des situations n'ayant pas de rapports avec le Service du Gouvernement. Pour devenir membre de la Police Secrete d'Etat, on faisait une demande exactement comme pour faire partie de tout autre service du Gouvernement. Le temoin HOFFMANN, au cours de sa deposition devant la Commission, a declare qu'il avait pose sa candidature pour un emploi dans trois branches du Gouvernement, dont la Gestapo. 46/ La Gestapo accepta sa .....

44/ Gestapo Affidavit No 30 , Tr. p. I5856, I5860
45/ Doc. 3033-PS, USA 488, Tr. p. I907
46/ Comm. Tr. p. I940

candidature, et c'est ainsi qu'il devint membre de l'Organisation. Rien ne pouvait empecher un fonctionnaire de la Gestapo de donner sa demission si les buts, les activites et les methodes de cette organisation lui deplaisaient. Le temoin TESMER a declare devant la Commission que, si un Officier fefusait d'executer un ordre criminel, il etait probablement renvoye de son poste. 47/ Meme pendant la guerre, alors que tous les fonctionnaires du Gouvernement etaient plus ou moins retenus a leur place, les membres de la Gestapo pouvaient donner leur demission. Le temoin TESMER, lui-meme, demissionna de la Gestapo pendant la guerre, 48/ et le temoin STRAUB declara qu'on pouvait demissionner de la Gestapo,mais au risque d'aller au front comme combattant. 49/ Ce n'etait certainement pas une obligation au sens legal du mot. Les sacrifices auxquels les membres de la Police Politique pouvaient avoir a faire face a la suite de leur demission, tels que la perte des droits d'anciennete ou la suppression des droits a une pension, ont paru decisifs a ceux qui resterent dans la Gestapo, mais de telles considerations ne pourraient en aucun cas etre interpretees comme une obligation legale justifiant l'appartenance discontinue a une organisation si connue pour ses crimes. Il peut exister des cas particuliers ou quelques membres de la Surete aux armees aient ete transferes plus tard dans la Gestapo. Dans de tels cas, ces individus peuvent, en raison des ordres militaires recus, se defendre personnellement d'etre responsables des crimes commis par la Gestapo pendant qu'ils en etaient membres. Mais de tels cas particuliers, qui seront juges au cours des autres proces, ne peuvent en aucune facon affecter le caractere fondamental de la Gestapo en tant que service isole du Gouvernement, dans lequel il n'etait pas plus obligatoire d'entrer ou plus legalement difficile de sortir que d'aucun autre service de l'Etat.

47/ Comm. Tr. p. 2II4
48/ Comm. Tr. p. 2I08
49/ Comm. Tr. p. I587

H2749 - 0020

Il faut de la force de caractere pour supporter les grands maux - il en a toujours ete ainsi. Il peut s'averer necessaire a l'homme d'affronter une certaine humiliation et certains sacrifices, afin de refuser d'executer les ordres mauvais d'un mauvais maitre. Mais la responsabilite des crimes de ces organisations ne doit pas etre detournee par l'application d'une idee de contrainte aride, technique ou denuee de tout sens.

III. L'activite criminelle des cinq Organisations.

Depuis la fondation du Parti Nazi, en I920, jusqu'a la fin de la guerre, en I945, ces Organisations furent utilisees par les conspirateurs dans l'execution de leurs desseins, et chacune d'entre-elles commit un ou plusieurs des crimes indiques a l'Article VI du Statut et participa a la conspiration generale. Le Corps des Chefs fut la premiere des Organisations a entrer en scene. La prochaine etape fut celle de la creation, en I920, d'une Organisation semi-militaire, le SA, afin d'obtenir, par la violence, une place preponderante pour le Parti sur la scene politique. De ce Groupement, fut forme, en I925, le SS, plus choisi et plus fanatique encore, pour remplacer le SA pendant que ce dernier etait interdit, et se joindre ensuite a lui pour preparer les bases de la revolution. Lors de la prise du pouvoir en I933, l'Organisation qui vint ensuite, le Cabinet du Reich, prit sa place dans la conspiration. Avec le Gouvernement entre leurs mains, les conspirateurs se haterent de reprimer toute opposition latente et, dans ce but, ils creerent la Gestapo et le SD. La Surete interieure etant garantie, ils obtinrent ensuite, pour l'avancement de leurs plans d'agrandissement, le dernier de leurs instruments, sous forme d'armee.

Chacun de ces groupements etait necessaire a la reussite de la conspiration. Le Corps des Chefs l'etait pour diriger et controler le Parti, qui devait prendre le pouvoir politique Le SA et le SS, pour combattre, par la violence, les adversaires politiques et, apres I933, pour assurer le controle nazi sur l'Allemagne.

par des activites extra-legales; le Cabinet, pour imaginer et promulguer les lois necessitees pour assurer la continuite du regime; la Gestapo et le SD, pour decouvrir et supprimer l'opposition interieure; et une soldatesque servile, pour prepqrer et effectuer l'expansion du regime par le moyen d'une guerre d'agression.

Chacune des Organisations continua a jouer un role necessaire et vital constant pendant toute la conspiration. Le programme du regime nazi avait ses racines dans le Parti Nazi. Ainsi que le dit HITLER en I933: 50/ "Ce n'est pas l'Etat qui nous donne des ordres, c'est nous qui donnons des ordres a l'Etat ". Et, en I938, HITLER declarait encore : 5I/ "Le National-Socialisme possede entierement et completement l'Allemagne depuis le jour ou, il y a cinq ans, je quittai la ;aison de la Wilhelmplatz comme Chancelier du Reich..... La principale garantie de la revolution nationale socialiste reside dans la mise en tutelle complete du Reich et de toutes ses institutions et organisations, a l'interieur comme a l'exterieur, par le Parti national-socialiste,

C'etait le Corps des Chefs qui formula la politique de ce Parti. C'etait le Corps des Chefs qui maintenait l'unite du Parti, C'etait le Corps des Chefs qui, par l'intermediaire de la hierarchie descendante de ses Fuehrer, jusqu'au Blockleiter, exerçait son controle sur quarante foyers dont les membres tenaient la population entiere fermement en mains. Chaque crime figurant dans l'Acte d'Accusation etait un crime commis par un regime controle par le Parti et c'etait le Corps des Chefs qui controlait le Parti et dirigeait son activite.

Tandis que le Parti, par l'intermediaire des Chefs Politiques, donnait des ordres a l'Etat, c'etait le Cabinet du Reich, representant legislateur, executif et administratif de l'Etat, qui transformait ces ordres en lois. De meme que le Corps des Chefs dirigeait l'activite du Parti, de meme le Cabinet dirigeait l'activite de l'Etat. Tous les crimes que nous avons prouves etaient ... .

50/ Doc. 2775-PS, USA 330, Tr. p. I6I2
5I/ Doc. 27I5-PS, USA 33I, Tr. p. I6I8

des crimes de l'Etat Nazi, et le Cabinet du Reich etait l'organisme le plus eleve a l'egard du controle et de la direction politique a l'interieur de l'Etat Nazi.

:ais la politique et les lois ne suffisent pas, Elles doivent etre appliquees et mises en vigueur. Les quatre autres Organisations constituaient les organismes executifs du Parti et de l'Etat. Lorsqu'il s'agissait d'appliquer les lois, de decouvrir, d'arreter, d'emprisonner et d'eliminer des adversaires possibles, le SD, la Gestapo, le SS et le mecanisme des camps de concentration entraient en jeu. Le rapport etroit qui existait entre le SD et la Gestapo et l'importance du premier dans le choix des fonctionnaires nazis est revele par l'affidavit de defense de Karl WEISS, qui affirmait que tous les fonctionnaires de la Police politique etaient tries par le SD avant d'etre acceptes dans la Gestapo.52/ Le SD viola l'integrite des elections allemandes en divulgant les votes de la population au scrutin secret.53/ Quand la politique demanda la guerre, les Organisations para-militaires comme le SA et le SS en poserent les fondements, et des militaristes eminents preparerent les plans d'une puissante armee allemande. Lorsqu'il s'agit d'exterminer la population des territoires conquis, de la deporter aux travaux forces et de confisquer les biens, l'OKW et le SS eurent a organiser des operations communes et, avec la collaboration de la Gestapo, a les mettre a execution.

Ainsi, le Parti organisait, le Cabinet legiferait, et le SS, le SA, la Gestapo et les Chefs ;ilitaires executaient. La facon dont ceci fut fait peut etre illustree en prenant un certain nombre des principaux crimes cites dans l'Acte d'Accusation et en montrant comment les cinq Organisations participerent la perpetration de chaque crime.

52/ Affidavit de la Gestapo No. I5, Tr. p. I5856/7
53/ Doc. R-I42, USA 48I, Tr. p. I905

H2749 – 0024

On peut trouver le programme fondamental de l'agression dans le programme du Parti Nazi,en 25 points, proclame par HITLER en I920 et declare inalterable, 54/ Ce programme reclamait l'unification de tous les Allemands dans la plus grande Allemagne, l'abrogation des traites de Versailles et de Saint-Germain, des territoires et des colonies et la creation d'une armee nationale. Comme le montre le Manuel du Parti 55/, cette plateforme etait la table des commandements et,de la, etait tire le dogme de chaque chef politique, Tous les membres du Corps des Chefs Politiques s'engageaient formellement a suivre ces preceptes et a repandre cette doctrine.

Des Avril I933, le Cabinet, a la suite d'une resolution, crea le Conseil de Defense du Reich, un Corps de membres du Cabinet dont la fonction consistait a preparer la nation a la guerre 56/ En Octobre I933,/le Cabinet annonca que l'Allemagne se retirait de la Societe des Nations et de la Conference du Desarmement.57/ Un an et demi plus tard, en Mars I935, il retablit la Wehrmacht et promulgua le service militaire obligatoire.58/ Il poussa plus loin ses mesures de preparation de la guerre en promulguant, en Mai I935, une loi secrete sur la Defense du Reich qui ne fut pas publiee, prevoyant la nomination d'un plenipotentiaire general pour l'economie de guerre avec des pouvoirs etendus, et decidant que le plenipotentiaire commencerait sur le champ son travail, meme en temps de paix.59/ En Fevrier I938, a la veille de la prise de possession de l'Autriche, une deuxieme partie constitutive du Cabinet du Reich, le Conseil de Cabinet Secret, fut cree pour conseiller HITLER dans sa politique etrangere.60/ Et ce fut l'accuse Von NEURATH,

---

54/ Doc. I708-PS, USA 255, USA 324, Tr. pp. I606/7
55/ Doc. I893-PS, USA 323, Tr. p. I608
56/ Doc. EC-I77, USA 390, Tr. pp. 290,I699 et I727
57/ RGBl, I933, Part I, p. 730, Tr. p. I722
58/ Doc. I654-PS, RGBl, I935, Part I, pp. 369 a 375
Tr. pp. 454 et I722
59/ Doc. 226I-PS, USA 24, Tr. pp. 277,292,334 et I727
60/ Doc. 203I-PS, GB 2I7, Tr. p. I698 (RGBl,I938,Part I, p.II2)

le President de ce Conseil, qui prit les mesures diplomatiques pour justifier et excuser cet acte agressif.61/ Apres que cett prise de possession ait ete accomplie, ce fut le Cabinet qui assura l'annexion de l'Autriche au Reich.62/ Six mois plus tard, en Septembre I938, par une autre loi secrete non publiee, 63/ le Cabinet etablit un college a trois plenipotentiaires, dont le role 64/ etait de tenir prets, a tout moment, des plans complets et des mesures pour une guerre soudaine et ne devant pas etre declares. En Novembre I938, ce fut une loi du Cabinet qui decida du rattachement du pays des Sudetes a l'Allemagne 65/ et, en Mars I939 66/ le Tribunal se souviendra de la reunion dramatique du Conseil de la Defense du Reich tenue en Juin I939, au cours de laquelle furent acheves les preparatifs pour la guerre a venir et furent approuves des plans, tels que l'utilisation des prisonniers de guerre et des internes des camps de concentration pour la production de guerre, le travail obligatoire pour les femmes en temps de guerre, et l'apport de centaines de mille de travailleurs du Protectorat qui devaient etre loges ensemble dans des baraquements. 67/ En Aout I939, a la veille de l'attaque contre l Pologne, le Conseil Ministeriel pour la Defense du Reich, la troisieme partie constitutive du Cabinet du Reich, fut cree et forme de membres du Cabinet pour exercer, en tant que groupe de travail plus reduit, les pouvoirs legislatif et executif du temps de guerre. Par la suite, ce fut cet element du Cabinet du Reich, plutot que le Cabinet ordinaire, qui decreta la plupart des lois afferentes a la poursuite de la guerre, mais avec la connaissance et la participation des membres au complet du Cabinet ordinaire.

61/ Doc. 3287-PS, USA I28, Tr. p. II54
62/ Doc. 2307-PS, GB I33, Tr. pp. 586 et I720
(RGBl, Part I, p. 237)
63/ Doc. 2I94-PS, USA 36, Tr. pp. 4I0, I700 et I727
64/ Doc. 2986-PS, USA 409, Tr. pp. I728/9
65/ RGBl, I938, Part I, p. I64I, Tr. p. I72I
66/ RGBl, I939, Part I, p. 559, Tr. p. I72I
67/ Doc. 3787-PS, USA 782, Tr. pp. I2875/86.

Tandis que le Cabinet preparait le plan administratif et juridique d'agression, les autres organisations s'occupaient, d'une facon active, de preparatifs relatifs au meme but. Une psychologie d'agression dans un esprit militaire du cote du peuple et la creation d'une armee puissante etaient essentielles pour preparer la nation a la guerre. Le SA se consacra entierement a la tache d'atteindre ce but. D'abord en I933, en s'engageant dans une campagne intensive de propagande, reclamant des colonies, un Lebensraum, l'abolition du Traite de Versailles, attribuant faussement des desseins agressifs aux voisins de l'Allemagne et repandant d'une facon generale les lieux communs maintenant bien connus du Parti. 68/ Presqu'en meme temps, il organisait un programme d'entrainement pour la jeunesse allemande a la technique de la guerre moderne, d'abord dans le plus grand secret puis, a la fin ouvertement lorsqu'il se sentit lui-meme suffisamment pret et se fut assure qu'aucune intervention exterieure ne se produirait. 69/ Mais le SA ne se contenta pas de simples preparatifs, Lorsque fut entreprise la premiere action d'agression, celle de l'Autriche, des unites de SA marcherent a travers les rues de Vienne et s'emparerent des principaux batiments du Gouvernement.70/ et, dans les plans pour s'emparer du Sudetenland, le SA forma une partie du Corps-Franc HENLEIN et lui fournit approvisionnement et equipements.7I/

Les activites du SS etaient semblables a celles du SA et meme plus etendues. 72/ Comme le SA, ils servirent d'organisation para-militaire au cours des annees precedant I938. Comme le SA, ils participerent a l'agression de l'Autriche et au complot pour miner la Tchecoslovaquie au moyen du Corps-FrancHENLEIN. On ne peut distinguer ses activites de celles du SA dans ces questions que parce qu' ils jouerent

---

68/ Tr. pp. I766/70
69/ Tr. pp. I770/79
70/ Doc. 8I2-PS,USA 6I, Tr.p.565?Doc.2949-PS,USA 76,Tr.p.575
Doc. L-292,USA 78, Tr.p.586/Citation du "SA"Tr.p.I78I
7I/ Doc. 3036-PS,USA I02, Tr. pp. I78I/2
72/ Tr. pp. I864/8

le role le plus important. 73/ Ses forces professionnelles de combat se joignirent a l'armee pour la marche contre le Sudetenland et la Boheme-Moravie ainsi que pour l'invasion de la Pologne.74/ Un de ses services principaux, le Volkdeutsche Mittelstelle, etait un centre pour l'activite de la 5e Colonne.75/ Le SD du Reichsfuehrer SS dirigeait un reseau d'espionnage aux Etats-Unis, avant que l'Allemagne eut declare la guerre aux Etats-Unis. 76/La branche la plus importante des SS, le Waffen SS, fut creee et developpee dans le seul but de faire la guerre a l'Est et a l'Ouest.77/L'histoire honteuse de ses atrocites de guerre n'a pas besoin d'etre developpee ici. La Gestapo et le SD furent egalement impliques dans la perpetration de crimes contre la paix. L'incident meme qui servit de pretexte pour l'invasion de la Pologne et declencha ainsi toute la guerre,fut cree par la Gestapo et le SD. Je parle de l'attaque simulee des Polonais contre la station radiophonique de Gleiwitz, ou des prisonniers de camps de concentration habilles avec des uniformes polonais furent assassines et laisses comme pieces a conviction d'un coup de main polonais afin de fournir a HITLER une justification pour l'attaque de la Pologne. 78/ Naturellement, la clique professionnelle militaire prepara et participa a toutes les agressions, depuis la militarisation de la Rhenanie en I936 jusqu'a l'attaque contre la Russie sovietique en I94I.7

La conduite de ces guerres d'agression ne fut possible pour l'Allemagnem que par l'emploi de millions de travailleurs forces, et le programme de travail force ne fut possible qu'avec l'aide de ces Organisations. SAUCKEL etait le

maitre....

73/ Doc. 388-PS, USA 26, Tr. p. 354
Doc. 2826-PS, USA III, Tr. p. 900
74/ Doc. 2164-PS, USA 255, Tr. p. I868
75/ Doc. 2788-PS, USA 95
Doc. 3059-PS, USA 96, Tr. pp. 785 et 790
76/ Doc. 4043-PS, USA 920, Tr. p. I4928
Doc. 4054-PA, USA 92I, Tr. p. I5000
77/ Tr. pp. I868/77
78/ Doc. 275I, USA 482, Tr. p. I907/8;Tr.p.620
79/ Tr. pp. 2I29-2I7I.

negrier, mais il avait besoin d'un million d'hommes du Parti pour faire respecter ses ordres impitoyables. Les SS, la Gestapo et le SD, sur sa demande, conduisirent les serfs etrangers a l'interieur des frontieres du Reich, sous les coups des mensonges, des enlevements, des separations de familles desolees, des incendies volontaires, des tortures et des assassinats.80/8I/82/ Le Corps de Direction, en cooperation avec le Front du Travail Allemand et l'Administration Industrielle, etait l'agent receptionnaires de SAUCKEL de ces infortunes.83/ A l'echelon du Reich et a celui du Gau, les membres du Corps de Direction aiderent a organiser les conditions de logement, de nourriture et de restriction pour ces epaves humaines, leur apportant moins d'attention et s'en occupant moins que l'homme primitif ne s'occupait souvent de ses betes.84/ Les Gauleiter faisant fonction de Commissaires de la Defense du Reich, sur l'ordre de SPEER et de SAUCKEL et dans des conditions de transport les plus revoltantes, dirigeaient les esclaves des depots receptionnaires sur les usines d'armement,85/ ou, comme des betes a l'attache, ils etaient soumis a des hontes indignes d'un homme et travaillaient jusqu'a la mort, Les soins medicaux, et meme les plus simples fournitures medicales leur etaient refusees. Les avantages materiels de la basse-cour leur etaient refuses, ils combattaient dans des conditions inferieures a celles d'une bonne ecurie.86/ Avec une ignorance profonde des soins a donner en pareil cas, ignorance telle que ne l'a jamais connue un animal domestique ordinaire, des ordres prevoyant l'avortemen des travailleuses etaient distribues aux Gauleiter, aux Kreisleiter et a leur personnel.87/ Leurs gardiens etaient de la Gestapo et du SD et les cellules du.......

80/ Doc. R-I24, P.36, USA I79, Tr. p, I840
Tr. pp, I839/44
8I/ Doc. 30I2-PS, USA I90, Tr.p,I304
82/ URSS 522, Tr. p, I4956
83/ Tr. p. I0583
84/ Comm. Tr. pp. 2353/4
85/ Tr. p. I2085
86/ Doc. D-288, USA 202, Tr. p. I322
87/ Doc. D-884, GB 539, Tr. p. I4739
Comm. Tr. p. 2066

camp de concentration attendaient toute personne qui s'emportait contre la cruaute.88/ Encourages par SPEER, les Gauleiter utilisaient les prisonniers de guerre pour les travaux forces. 89/ et les hommes vendus a ROSENBERG dans les territoires de l'Est, stimules par les exigences de SAUCKEL, glanaient de nouveaux millions d'individus pour l'esclavage.90/ L'armee en attelait des millions a la construction de fortifications militaires ou a la production militaire, 9I/ et KEITEL executait les ordres d'HITLER en "clouant" d'honorables soldats, prisonniers de guerre, a des machines qui fabriquaient du materiel de guerre. 92/ Le cupide GOERING cherchait des esclaves prisonniers de guerre pour ses industries d'aviation et proposait d'appliquer sous de nouvelles formes les vieux ordres violant les lois reconnues de la guerre, 93/ et son aide de camp, MILCH, pensait a employer de force les prisonniers de guerre russes pour servir des batteries anti-aeriennes, a titre de delassement comique pour la folie d'oppression du temps.94/ La depravation succeda a la degradation, et la mort devint le but declare des etablissements de travail des camps de concentration diriges par les SS.95/96/ Par necessite, tout ceci se passait avec la haute approbation du Cabinet 97/ car le remous cause par l'application de tout ce terrible programme creait de nouveaux problemes pour l'Allemagne.

Ainsi, les esclaves souffraient au milieu de la population allemande, car des milliers d'entre-eux etaient affermes pour le bien et pour le mal a des chefs de famille, a des grandes et a des petites industries. Jusqu'a ce que, a la fin aux dernieres heures du conflit, sous la pression des necessites menacantes de la situation de la guerre et seulement...

88/ Doc. 3040-PS, USA 207, Tr. p. I336
89/ Doc. I435-PS, USA 2I6, Tr. p, I346
90/ Doc. 0I7-PS, USA I80, Tr. p, I287
9I/ Doc. 556-PS-2USA I94, RF 55, Tr. p, I339
92/ Doc. EC-I94, USA 2I4, RF I445, Tr. p, I343/4
93/ Doc. 3005-PS, USA 2I3, RF 5I, Tr. p, I342
Doc. I206-PS, USA 2I5, RF 50, Tr. pp, I345/6
94/ Doc. R-I24, USA I79, Tr. p. I4467
95/ Tr. p, I84I
96/ Doc. 654-PS, USA 2I8, Tr. p, I35I
97/ Tr. p. I709.

pour accroitre l'effort de guerre, le Gouvernement nazi lui-meme fut force de donner un ordre pour diminuer la violence contre ceux ....

H2749 - 0031

qui etaient enchaines. La grande importance de cet ordre ne peut etre exageree. Par ses propres termes, il rend parfaitement clair le fait que la cruaute envers les esclaves etait une politique d'etat appliquee par le peuple allemand. C'est une preuve accablante contre toute la nation allemande, c'est, a notre avis, l'un des documents les plu importants de cette cause. Il est revoltant de constater qu'il emane de la Chancellerie du Parti et du Service Central de la Surete du Reich, tous deux organismes importan de l'Etat, et il fut adresse, par ecrit, a tous les Chef politiques jusqu'aux Ortsgruppenleiter et, verbalement, jusqu'aux couches les plus basses de la societe allemande. 98/

L'etendue des crimes commis contre les Juifs est tro vaste pour que l'esprit humain puisse la saisir completeme Toute notre experience de la vie empeche notre cerveau de le faire. Nous fremissons devant un meurtre bestial, nous reculons devant quelques crimes repoussants, mais lorsque nous sommes en face d'une horreur generale, nous tatonnons pour trouver une reaction convenable. Nous ne pouvons tout simplement pas realiser six millions d'assassinats. Au cou de la vie normale, il est bon qu'il en soit ainsi, mais en pesant les preuves de cette cause, cette impossibilite a realiser est plutot un handicap pour toutes les parties, excepte pour les coupables, De certains faits, cependant, nous avons effectivement une pleine connaissance et une pleine comprehension. Ils ont tous ete prouves devant ce Tribunal. Nous savons que les Organisations accusees partagent toutes la responsabilite des crimes immenses commis contre le peuple Juif. Nous savons que les genies du mal d plan nazi ont compris comment entretenir la haine dans une nation. Ils ont facilement commence, en faisant inscrire par le Corps de Direction dans le programme electoral nazi, que seul un membre de la race pouvait etre citoyen.99/ Ils poserent ainsi les fondations de l'edifice fondamental

---

98/ Doc. 205-PS, GB 538, Tr. p. I4738
99/ Doc, I708-PS, USA 255, Tr. p. I435

qui servit a deposseder les Juifs des droits humains en Allemagne. Ensuite, ce meme Corps de Direction entreprit la tache de mener une campagne d'insultes contre tout le peuple Juif. Tout echec, tout ennui, toute deception, toute peur, etaient resolus dans le creuset de la responsabilite juive.

Dans tout le Reich, des Comites de "harcelement des Juifs" furent crees et places sous la direction de differents chefs politiques, I00/ et, conduits par le Gauleiter STREICHER, des membres du Parti se livrerent ouvertement a des violences sur les Juifs et leurs biens, en detruisant la synagogue de Nuremberg, ici meme. I0I/ PUis eurent lieu les terribles evenements de la nuit du I0 Novembre 1938, a l'instigation de GOEBBELS, Chef de l Propagande du Parti, ouvertement assiste par le C6rps d Chefs et les SA. I02/ P6ur ajouter la moquerie a leurs faits, les Nazis creerent une Cour Supreme du Parti pour instruire ces crimes, et bien qu'elle eut decouvert que les instructions ordonnant ces pogromes avaient ete donne par telephone par les Gauleiter a leurs subordonnes, Cett Cour decida que, dans l'execution des Juifs sans ordre, ou contrairement aux ordres, "les hommes etaient convaincus, du fond de leur coeur, avoir rendu un service a leur Fuehrer et a leur Parti". Couverts par cette hypocrisie judiciaire, pas un des participants ne fut seulement chas du Parti. I03/

Au cours des annees, tandis que ce mouvement de haine se developpait, toutes sortes d'actes legislatifs d'exception furent mis en vigueur pour restreindre le droit de se deplacer du Juif, pour l'appauvrir et pour l degrader. La preuve d'un grand nombre de ces monstruosi legislatives, toutes les creations du Cabinet du Reich, se trouve dans ce dossier. I04/ Les Nazis se tournerent rapidement vers de nouvelles cruautes et, partant d'une politique confuse qui exigeait le depart des Juifs et impliquait sa detention dans des camps de concentration allemands, ils s'enfoncerent dans leur honte.......

I00/ Tr. pp. I47I7/8
I0I/ Doc. I724-PS, USA 266
Doc. 27II-PS, USA 267, Tr. p. I443
I02/ Doc. I72I-PS, USA 425, Tr. P. I767
I03/ Doc. 3063-PS, USA 332, Tr. pp. I47I2/6
I04/ Tr. pp. I439/4I

par une proposition du Cabinet du Reich pour la sterilisation de personne mêmes a demi Juives . Dans une froide atmosphere de sadisme et de peche, le Cabinet du Reich examinait la maniere dont il fallait traiter les demi Juifs et les propositions du Cabinet furent soumises a Hitler en vue des dispositions definitives .105/ Les soldats SA furent parmi les premiers a employer la force et la brutalite vis a vis des Juifs en Allemagne . A la barre, le temoin Severing a dit au Tribunal que durant les annees qui suivirent 1921, les SA se livrerent a une terreur organisee envers les Juifs . 106/ Les bandits de rues, ayant presque acheve leurs orgies vis a vis des adversaires politiques habituels, trouverent alors un nouvel emploi pour leurs matraques et leurs fouets et de nouvelles issues pour leurs penchants pervers . Chaque Juif etait un gibier autorise et la chasse aux Juifs etait ouverte toute l'annee . Ils se precipitaient dans des maisons privees, insultaient et terrifiaient les habitants Jui sans aucun semblant de motif ou de provocation .107/ Et ils entremelai leurs actes de violence et leurs continuelles tirades de propagande calomnieuse anti-semite .108/

L'oppression, la persecution, la mise a l'index et la brutalite employees par le Corps de Direction, le Cabinet du Reich et le SA n'etai que le commencement du sort atroce que les Nazis preparaient aux Juifs . De cette maniere, le terrain etait prepare pour les sinistres activites de la Gestapo quand celle-ci entra en jeu . Alors vinrent ces agents de la police secrete avec leurs methodes de spectre . Les Juifs tremblant furent tires de leur lit au milieu de la nuit et envoyes dans les camps de concentration sans même un semblant d'accusation. 109/et souvent les membres de leur famille constataient leur disparition a leur reveil . Des milliers de juifs disparurent de cette façon, sans qu'on les revit jamais

---

105/ Doc. 4055-PS, USA 923, Tr. p. 15013
106/ Tr. pp. 10084
107/ Doc. 1759-PS, USA 420, Tr. pp. 1754/8
108/ Tr. pp. 1763/4
109/ Doc. 3058-PS, USA 508, Tr.p.1954

ou sans qu4on en entendit parler, et dans toute l'Europe, des restes des familles survivantes, le coeur douloureux recherchent des indices ou des renseignements sur leur sort . Il est triste de dire que la seule repose a toutes ces recherches se trouve seulement dans les dossiers de ce Tribunal, dans les documents saisis des SS , du SD et de la Gestapo et dans les registres mortuaires des chambres a gaz, des fosses communes et des fours crematoires .

Entre temps, les Nazis avaient pris pied dans une grande partie de l'Europe Centrale . Se vautrant dans leurs premiers succes, gonfles d'une confiance prematuree en leur pouvoir de dominer le continent, ils perdirent toute pudeur a propos des Juifs en Allemagne et firent connaitre leur condamnation definitive . Les Juifs devaient disparaitre d'Europe non par emigration ou par mouvements de masse mais par extermination . Ce fut Goering qui ordonna a Heydrich, en tant que chef de la Police de Sûrete et du SD, d'etudier une "solution totale" du probleme juif dans tous les territoires occupes par le Reich 110/ Et c'est Heydrich, en qualite de Chef de la Police de Sûrete et du SD, et agissant sur l'ordre de Goering qui commanda a la Gestapo d'assassiner tous les Juifs qu'on ne pourrait pas employer au travail force . Les membres de la Gestapo sous le commandement d'Eichmann, se rendirent dans les territoires occupes et, avec l'aide des fonctionnaires locaux de la Police de Sûrete et du SD, reussirent a rassembler pratiquement tous les Juifs d'Europe dans des camps de concentration et des centres d'extermination 111/ Avec une furie persistante, les Nazis sauterent de la "solution complete" de Goering a la "solution definitive" d'Himmler . Ce fut leur derniere responsabilite et qui d'autre qu'Himmler, comme chef des SS pouvait remplir cette mission impie ?

A ses mains deloyales et a celles de ses SS fut confiee la mission de detruire completement les Juifs .

110/ Doc. 710-PS, USA. 509, Tr. p. 1955 .
111/ Testimony of Dieter Wisliceny, Tr. p. 2035-2078 .

Il se sentait attire par sa mission . Ses soldats SS ayant ete contrôles et mis a l'epreuve dans le ghetto de Varsovie 112/et dans la suppression des Juifs de Galicie 113/ etaient prêts pour les raffinements des usines d'extermination . Et avec l'ordre d'Hitler a Himmler, l'exterminateur SS, Hoess ouvrit le plus grand centre d'assassinats de l'histoire . 114/ Deux mille etres humains perirent a la fois dans son abattoir moderne . Dans toute l'Europe occupee par les Allemands, des usines du modele Hoess-Auschwitz gazerent rapidement des Juifs vivants et detruisirent leurs restes dans des fours aerodynamiques pour operations massives . Ainsi, les SS permirent a Himmler de declarer dans son discours de Posen 115/ :

> "Seuls le SS a ete a la hauteur de sa tâche : l'extermination du peuple Juif . D'autres en parlaient, mais faisaient trop de reserves... Avoir accompli cette mission est une page d'honneur non ecrite de l'histoire du SS" .

A la fin de la guerre en Europe, un monde incredule se refusa a admettre le fait de ce crime - un crime qu'on ne comprendra jamais completement, qu'on n'expliquera jamais completement, qu'on ne punira jamais comme il le merite . Lentement l'humanite en vint a l'accepter avec tristesse et avec calme . Mais ce n'etait pas fini, car les Nazis, par le canal de leur propagande avaient amene leurs poisons racial et religieux dans la plus grande partie du monde . Restaurer la sante morale de l'Europe Centrale ne suffit pas, les fuites des egouts, des calomnies nazies ont pollue de nombreuses sources de l'Hyppocrene de l'homme et le virus de la haine, du fanatisme et de l'intolerance a souille les eaux . Il faudra des generations d'assainissement mental et moral pour etouffer cette peste nazie . Ainsi le crime servit aux criminels, aux accuses et a ces organisations .

112/ Doc. 1061-PS, USA 275, Tr. pp. 1449
113/ Doc. L-18
114/ Tr. p. 7187
115/ Doc. 1919-PS, USA 170, Tr. p. 1864

H2749 – 0037

Le passage des mauvais traitements infliges aux adversaires politiques et aux groupements raciaux et religieux, aux injures et a la mise a mort des prisonniers de guerre en violation des lois de la guerre etait chose facile pour les membres des organisations accusees . Ces crimes etaient le resultat des buts de la guerre d'agression dont le Cabinet du Reich a la responsabilite directe .116/ L'histoire des mauvais traitements infliges a d'honorables soldats qui avaient dû se rendre est trop bien connue de ce Tribunal pour qu'il soit necessaire de l'examiner en details . Il vaut cependant la peine de rappeler que les Reichleiters Goebbels et Bormann, parlant au nom du Corps de Direction du Parti Nazi, furent bien ceux qui instituerenttla methode de faire lyncher les aviateurs allies par la populace allemande . 117/ Cette politique sauvage fut executee par le Corps de Direction du Parti Nazi, 118/ tandis que, au même moment, des unites militaires des SS executâient de gaîte de coeur des prisonniers de guerre sur tous les champs de bataille . C'est a la Gestapo et aux SD qu'incomba la responsabilite principale dans l'execution de l'ordre barbare donne par Hitler le 18 octobre 1942 et des amendements qui le suivirent reclamant l'execution sommaire des commandos et des parachutistes allies .120/ On ne doit pas oublier non plus que pendant toute la guerre la Gestapo tria les Juifs et les communistes dans les camps de prisonniers de guerre et que ceux-ci furent alors deliberement assassines .121/ C'est la même Gestapo qui envoya les prisonniers de guerre ayant tente de s'enfuir au fameux camp de concentration de Mauthausen pour qu'ils y soient executes par des gardiens SS d'apres le decret Kugel 122/

116/. Supra, page 19
117/ Doc. 1676-PS, USA 334, Tr. p.1625
Doc. 057-PS, USA 329, RF 1420, Tr. p.1627
118/ Doc L-154, USA 335 Tr. p. 1627/8
119/ Doc. 2997-PS, USA 472, Tr. p. 1876/7
120/ Tr. pp. 1944/5 ; 1991/2 ; 2006/IO
121/ Tr. pp. 1927/35
122/ Tr. p. 1977

Les Nazis savaient des le debut que l'eglise chretienne etait un obstacle insurmontable a leurs mauvaises intentions mais, avec la fourberie qui les caracterise, ils agirent d'abord contre elle sous le masque de la necessite d'une legislation exceptionnelle, decretee par le Cabinet du Reich et qui posait les bases necessaires pour permettre a une legislation ulterieure de mettre toutes sortes de restrictions aux activites habituelles de l'Eglise. Ceci fut le premier pas decisif et quand il fut fait, le sort de l'Eglise chretienne fut fixe ; il ne fallait qu'attendre et voir la tournure des evenements pour le realiser. Dans tout le Cabinet du Reich de cette epoque, compose presqu'exclusivement d'hommes qui pretendaient porter l'etendard du christianisme, un seul homme (le baron Eltz von Rubenach) se dressa pour la defense de la foi. 123/ Les intentions des decrets du Cabinet etaient si claires qu'il n'hesita pas a affirmer que le Nazisme et la Chretiente ne pouvaient jamais s'accorder. Mais, pour un Eltz von Rubenach, il y en avait beaucoup d'autres qui etaient prêts a jouer la carte nazie. Pour un plat de lentilles politique, ils renierent leur foi et tendirent aux dirigeants politiques la premiere arme a utiliser contre le clerge. Ce sont, sans aucun doute, ces premiers pas qui sont a l'origine d'une decadence morale jusqu'alors inexpliquee. De ces debuts data le declin rapide de l'influence de l'Eglise. C'etait ce que voulaient les Nazis. Dans leur philosophie politique, il n'y avait pas de place pour Cesar et pour Dieu. Schirach et Rosenberg, en tant que Reichleiters et membres du Corps de Direction, aides par d'innombrables complices s'acharnaient contre toutes les forces spirituelles - jamais en les attaquant de front mais toujours en les prenant de flanc, pendant que la meute du Corps de Direction diffamait systematiquement ...

123/ Doc. R-146, USA 678, Tr. p. 2772
Doc. 101-PS USA 361, Tr. p. 1657

H2749 - 0039

clerge et minait constamment les pratiques religieuses les plus sacrees 124/ . La campagne anticlericale s'etendit bientôt a la confiscation des biens de l'Eglise et dans les dernieres annes se manifesta brusquement par la suppression de l'education religieuse et même des simples activites spirituelles . 125/ On ne peut avoir aucun doute sur l'attitude veritable adoptee a l'egard de l'Eglise chretienne car elle apparait clairement dans le systeme d'espionnage organise institue contre le clerge par la Gestapo et le SD . Pour cette tâche mesquine, on entraîna soigneusement des membres de ces deux organisations a adopter une ligne de conduite hypocrite permettant d'etablir un dossier qui servirait plus tard de base pour une suppression complete de l'Eglise chretienne en Allemagne apres la guerre . Le mensonge, la falsification, les pieges furent les principaux moyens employes pour constituer ces preuves fabriquees . 126/ La Gestapo ne se contentant pas de briser les organisations religieuses et d'interdire aux groupements religieux les reunions sociales 127/, ou de preparer un faux-temoignage, opera des arrestations massives de membres du clerge, les mit en detention de securite et les envoya finalement dans des camps de concentration. 128/ Il ne fallait pas s'attendre a ce que les SS se tinssent a l'ecart de programme fonde sur le mal . Quoique tres occupes par leur action nefaste dans l'Europe entiere, ils trouverent le temps de confisquer de leur propre chef, les biens de l'Eglise et des monasteres 129/ et assassinerent sans pitie des centaines de pretres catholiques dans le camp de concentration de Dachau. 130/ .

Ainsi des chretiens et d'innombrables Juifs furent unis dans une communaute de souffrance . Et par un etrange concours de circonstances il se peut que les Nazis qui essayerent de les detruire tous les deux aient jete les bases d'une entente qui peut devenir meilleure parce qu'elle a survecu au pire .

124/ Doc. D-75 USA 348, Tr. pp. 1637/9 et 1473
125/ Doc. R-146, USA 678, Tr. pp. 1637/9 et 1473 - Doc. 101-PS USA, 361, Tp 2772
126/ Doc. 1815-PS, USA 510, Tr. p. 1946 et suiv.
127/ Doc. R-145, USA 745 (Document Book H) Tr. p. 255
128/ Doc. 1521-PS, USA 74 (Document Book H) Tr. p. 255
129/ Doc. R-101 (a) (d), USA 352, Tr. p. 1652/4
130/ Doc. 4043-PS, GB 552, Tr. p. 5376

Le camp de concentration etait l'arme maîtresse de l'arsenal de la tyrannie nazie , C'est aux SA que revient la honte d'avoir les premiers etabli et maintenu ces camps, dans lesquels ils envoyaient ceux qu'ils avaient illegalement arretes . Même les lieux de reunion des SA furent utilises pour l'emprisonnement des opposants eventuels qui avaient ete abattus et insultes par les SA . 131/ Les membres du SA servirent de gardiens dans les camps de concentration de l'Etat pendant les premiers mois du regime nazi et y appliquerent la methode de brutalite qu'ils avaient acquise en exploitant leurs camps illegaux. 132/ Bien que la base legale de la detention de securite ait ete le decret extorque au President du Reich pour la protection de l'Etat en 1933, decret qui suspendait les clauses de la Constitution de Weimar, garantissant les libertes civiques du peuple allemand, le Cabinet du Reich institua une procedure sommaire qui rendait plus expeditif l'internement des adversaires politiques et autres personnes indesirables, dans les camps de concentration . Les membres du Cabinet du Reich etaient si interesses a l'etablissement de ces camps que Frick, Rosenberg et Funk, alors qu'ils servaient dans ce corps, inspecterent les camps . 133/ Et le budget du Cabinet du Reich previt 125 millions de marks pour les SS, pour l'administration et l'entretien des camps de concentration . 134/ Afin d'achever la mise en tutelle du peuple allemand, l'organisation des camps de concentration fut placee a la disposition du corps dirigeant qui se servit de ces camps comme d'une decharge pour des milliers de Juifs arrêtes par ordre du Corps de Direction au cours des pogroms de novembre 1938. 135/ comme on l'a vu dans l'affidavit du temoin pour la defense, Karl Weiss ; les Gauleiter firent souvent pression sur la Gestapo pour faire placer leurs ennemis politiques dans des camps de concentration ou pour empecher qu'ils soient liberes normalement . 136/

131/ Doc. 1759-PS, USA 420, Tr. pp. 1754 et suiv.
132/ Doc. 2824-PS, USA 423
Doc. 787-PS, USA 421, Tr. pp. 1758 et suiv.
133/ Tr. p. 2604
134/ Doc. 3873-PS, GB 326, Tr. pp. 7436, 7740
135/ Doc. 3051-PS, USA 240, Tr. pp. 1621/3 et 1649
136/ Gestapo Affidavit No 15, Tr. pp. 15356/7

Les collaborateurs militaires avaient un interêt direct dans l'organisation des camps de concentrations ; les prisonniers de guerre sovietiques etaient envoyes dans les camps de concentration pour travailler dans les usines de l'armement du Reich, 137/ et les officiers de l'OKW dresserent avec la gestapo les plans suivants lesquels les prisonniers de guerre sovietiques pris devaient etre envoyes au camp de concentration de Mauthausen et y etre mis a mort pour avoir tente legitimement d'echapper a leurs tortionnaires. 138/

Mais les deux organisations qui furent le plus intimement liees et engagees dans le systeme des camps de concentration furent la Gestapo et les SS . Tout au debut, les camps politiques etaient sous la direction politique de la Gestapo qui donnait les ordres pour les chatiments a infliger aux internes . Le decret de 1936 stipulait que la Gestapo allait administrer les camps de concentration, 139/ mais ce furent les SS qui fournirent les gardiens en les prenant dans leurs bataillons des Têtes de Mort et qui, finalement, devinrent responsables de toute l'administration interieure des camps de concentration . La Gestapo resta la seule autorite de l'Etat nazi qualifiee pour envoyer les prisonniers politiques dans les camps de concentration quoique les SD se soien joints a la Gestapo pour interner des Polonais qui n'etaient pas aptes a la germanisation. 140/ La Gestapo envoya des milliers et des milliers de gens dans les camps de concentration pour le travail force et expedia des millions de gens dans des centres d'extermination pour y etre supprimes .

Les atrocites commises par les SS dans les camps de concentration sont en elles-mêmes suffisantes pour que les SS soit declare une organisation criminelle . Le temoin Hoess a declare que vers la fin de la guerre, environ 35.000 membres des Waffen SS etaient employes comme gardiens dans les camps de concentration . 141/

137/ Doc. R-124, USA 179, Tr. p. 1389
138/ Doc. 1650-PS,USA 246 (RF 1449)
139/ Doc 2109-PS, Preussische Gesetzsammlung, 1936, p. 22 Tr. p. 189
140/ Doc. R-112, USA 309, Tr. p. 1528
141/ Tr. p. 7804

Au cours de sa confession, a jamais inoubliable, il declara dans la salle d'audience qu'a Auschwitz seulement, a l'epoque où il etait commandant, les SS exterminerent deux millions et demi d'hommes, de femmes et d'enfants en les gazant et en les brûlant, et qu'un autre demi-million mourut de faim et de maladie et que, parmi ceux qui furent tues, se trouvait 20.000 prisonniers de guerre russes. 142/ Lorsque les SS ne tuaient pas les patients alites, ils les affectaient a un travail qu'ils ne pouvaient pas accomplir dans leur lit . 143/ Ils ordonnerent que des femmes prisonnieres fussent battues par d'autres prisonniers, 144/ et dans leur sauvagerie sans bornes, ils tuerent, mutilerent et torturerent des internes de camps de concentration en faisant, ce qu'ils appelaient des experiences medicales, mais qui etaient en fait, des actes de sadisme .

Le systeme des camps de concentration constituait le principal du plan nazi de tyrannie . Les conditions dans ces camps etaient cruelles parce que les nazis avaient besoin d'employer la terreur pour maintenir leur emprise sur le peuple . Derriere chaque loi nazie et chaque decret se dressait le spectre de la captivite en camp de concentration . Les agences qui creerent, maintinrent, dirigerent et utiliserent ces camps etaient les organisations designees par l'Acte d'accusation . En plus des crimes tels que : la conduite d'une guerre d'agression, la persecution des Juifs, le travail force, la persecution des eglises, de même que les camps de concentration qui ont ete examines, les organisations inculpees participerent a beaucoup d'autres crimes en aidant a la conspiration . L Le Corps de Direction joua une part active en detruisant le mouvement des syndicats libres et les SA entreprirent l'action directe initiale contre les syndicalistes . Les tresors d'art d'Europe furent saisis et pilles par l'Einsatzstab Rosenberg du Corps de Direction conjointement avec la Gestapo et le SD .

142/ Doc. 3868-PS, USA 818, Tr. p. 7811
143/ Doc 1933-PS, USA 459, Tr. p. 1844
144/ Doc. 2139-PS, USA 460, Tr. p. 1845

Les SS executerent le programme barbare de Germanisation selon lequel les citoyens des territoires occupes etaient retires de leurs foyers et de leur pays pour faire place aux Allemands de race . La Gestapo et les officiers de l'OKW concurent et executerent le decret infernal "Nuit et brouillard" selon lequel de malheureux civils des territoires occupes disparaissaient a l'interieur du Reich et on n'entendait jamais plus parler d'eux . Ainsi, en un crime dont seulement les Nazis etaient capables, l'angoisse terrible des parents et amis s'ajoutait a l'assassinat commis de gaîte de coeur .

En aucune facon les activites criminelles de ces organisations ne peuvent être mieux illustrees que par le travail d'assassin des groupes Einsatz de la Police de Sûrete et du SD qui furent d'abord organises par le SD en septembre 1938, en prevision de l'invasion de la Tcheco-Slovaquie . 145/ Avec leurs chefs provenant du SD et de la Gestapo et les membres des Waffen SS qui se trouvaient dans leurs rangs, ils coordonnaient les massacres et pillages avec les manoeuvres militaires, et des rapports sur leurs activites etaient envoyes aux chefs politiques par l'intermediaire des Commissions a la Defense du Reich . Même les SA participerent a ces expeditions anti-partisanes de "chacals" dans l'Est . 146/

Quand les armees allemandes envahirent la Tcheco-Slovaquie et la Pologne, le Danemark et la Norvege, les bandits de l'Einsatz les suivirent dans le but de reduire toute resistance, de terroriser la population et d'exterminer les groupes raciaux . Ces specialistes de la terreur firent si bien leur travail que quatre nouvelles unites furent organisees avant l'attaque contre l'Union Sovietique, l'une d'elles commandee par l'infâme chef de SD, Ohlendorf, qui temoigna dans cette salle d'audiences sur l'incroyable brutalite de ses actes et sur les details horribles de l'operation executee en coordination avec les services de...

145/ USSR 509, Tr. p. 14960, p. 14943
146/ R.-135, USA 229, Tr. pp. 2201/2

l'armee . On se souviendra de son temoignage a cause de ses recits d'assassinats sans pitie, d'asservissement, de pillages et surtout a cause de l'horrible programme de destruction des hommes, femmes et enfants de la race juive . 147/ L'humanite n'oubliera pas de sitôt son recit ecoeurant de l'assassinat des femmes et des petits enfants emmenes dans des camions a gaz, ni les tueurs endurcis dont le coeur se souleva devant l'horrible spectacle quand ils ouvrirent les portes des sinistres voitures au bord des tombes . 148/ Ces hommes sont ceux qui s'asseyaient au bord des fosses anti-chars, la cigarette a la bouche, tirant calmement a l'aide de leur pistolet mitrailleur, une balle dans lanuque de leurs victimes denudees . 149/ Ces hommes sont ceux qui, d'apres leurs propres"compteurs de cadavres" assassinerent quelque deux millions d'hommes, de femmes et d'enfants . 150/ Ces hommes etaient les hommes du SD .

Un aspect etrange de ce proces est constitue par le fait que les avocats des organisations respectives n'ont pas cherche a nier ces crimes mais seulement a rejeter la responsabilite de leur execution . Les accuses militaires reprochent aux dirigeants politiques d'avoir jete les bases des guerres d'agression, la Gestapo reproche aux soldats l'assassinat des prisonniers de guerre evades ; le SA reproche a la Gestapo les assassinats dans les camps de concentration ; la Gestapo reproche au Corps de Direction les pogromes anti-juifs ; le SS reproche au Cabinet le systeme des camps de concentration ; et le Cabinet reproche au SS les exterminations dans l'Est .

147/ Doc. L-180, USA 276, Tr, p. 1911
Doc. 2273-PS, USA 487, Tr. p. 1912
Doc. 1104-PS, USA 483, Tr. pp. 1914/5
Doc. 3012-PS, USA 190, Tr. p. 1917
148/ Doc. 501-PS, USA 288, Tr. p. 1920
149/ Doc. 2992-PS, USA 494, Tr. pp. 1922/27
150/ Doc. 2738-PS, USA 296, Tr. p. 1502

Le fait est que toutes ces organisations s'unirent pour executer le programme criminel de l'Allemagne nazie . Comme elles se completaient mutuellement, il n'est pas necessaire de definir de facon precise des limites de leur propre satanisme . Quand le Cabinet du Reich promulgua le decret destine a "assurer l'unite du Parti et de l'Etat", il engagea ces organisations d'une maniere indissoluble pour le bien et le mal . Lorsque les membres de ces organisations preterent a Hitler un serment deraisonnable, elles se lierent pour toujours a lui, a son oeuvre, a sa culpabilite .

1V. Les buts et methodes criminelles de chacune des Organisations etaient connues ou auraient dues etre connues des Membres .

Tous les membres du Cabinet du Reich avaient pleine connaissance des fonctions et des activites du Cabinet . Ils travaillaient ensemble . Ils se reunissaient en tant que Corps . C'est en tant que groupement qu'ils etudiaient les mesures proposees et ils agissaient en tant que Cabinet . Tantôt ils se reunissaient en tant que Cabinet du Reich, tantôt en tant que Conseil de Defense du Reich . Mais dans chaque cas ils examinaient en commun la legislation proposee et decretaient les lois qui fournissaient le cachet de la legalite aux machinations des principaux conspirateurs . ,

, les membres du Cabinet furent necessairement informes, tres largement chaque annee du regime nazi, par le seul budget du Reich, sinon par une autre source, de ce qui se passait en Allemagne . Ils etaient au courant du systeme des camps de concentration parce qu'ils avaient vote l'argent necessaire a l'entretien de ces camps. 151/ et parce que leurs ministres les inspectaient . 152/ Ils etaient au courant des plans en vue d'une guerre d'agression parce qu'ils en avaient jete les bases legislatives

---

151/ Doc. 3873-PS, GB 526, Tr. p. 7436/40
152/ Tr.. pp. 2605/4

de l'economie de guerre . Ils etaient au courant des travaux forces des prisonniers de guerre dans l'industrie de l'armement parce qu'ils en avaient etabli le projet même avant la guerre . Ils avaient prepare les projets politiques de tout le programme d'agression et d'agrandissement . L'etablissement d'un projet exige des consultations et les consultations communiquent la connaissance .

Tout membre du SA capable de lire avait pleine connaissance des buts et objectifs poursuivis par le SA . L'hebdomadaire, le SA et la revue mensuelle, le Chef SA, exposerent a maintes reprises les buts, objectifs, travaux et methodes du SA. 153/ Les missions et activites du SA lorsqu'ils se battaient dans les rues, lorsqu'ils insultaient leurs adversaires politiques, lorsqu'ils infligeaient une correction aux Juifs sont indiquees dans chaque numero de ces publications . Le caractere para-militaire de l'organisation sautait aux yeux . Le SA participa a l'organisation des elections, 154/ au projet d'incendie du Reichstag, 155/ aux pogromes anti-juifs, aux operations de boycottage. 156/ Ses activites etaient tres etendues et bien connues et sa criminalite etait publique et notoire . Cette infamie etait pour une large part generalement connue dans le monde entier . C'est trop demander a la raison et a l'experience que de croire que les membres du SA en Allemagne en savaient moins long que les non-membres a l'etranger .

Les chefs politiques s'occupaient d'information et de propagande . Ils etaient les representants de l'ideologie et les detectives politiques qui contrôlaient les reactions du peuple . Pour eux la connaissance etait un circuit a double sens . Ils ....

153/ Doc. 3050-PS, US 414-415-416-417-418, Tr. pp. 353/6
154/ Doc. 2168-PS, USA 411 (Doc. Book "Y") Tr. p. 1732
155/ Tr. p. 8418
156/ Tr. p. 10084

connaissaient le plan et son execution et ils en connurent les resultats . Un exemple typique est fourni par l'ordre de lyncher les aviateurs allies . Cet ordre devait passer par le Corps de Direction pour atteindre les echelons inferieurs charges d'executer le lynchage . Ils veillaient a ce que l'ordre fût mis a execution et ils firent des rapports sur son efficacite Il n'y avait dans aucune cellule ou block nazi aucun secret qui leur fut inconnu . Le mouvement d'un bouton de radio, la desapprobation indiquee par un visage, les secrets invioles entre le prêtre et le penitent, l'ancienne confiance entre pere et fils - même les confidences sacrees du mariage - etaient leur fonds de commerce . Leur affaire etait de savoir.

Tout membre du SS prêtait serment d'obeissance jusqu'a la mort a Hitler et on inculquait a tout membre du SS toute la signification de l'ideologie hitlerienne. En 1936, Himmler, decrivant le SS comme une organisation de lutte contre le Bolchevisme, declarait : "Nous veillerons a ce que, plus jamais en Allemagne, le coeur de l'Europe, la revolution Judeo-Bolchevique d'une humanite inferieure, ne puisse être allumee soit de l'interieur, soit par des emissaires du dehors" . 157/ Peut-on douter que les SS aient compris la signification de ces mots ? Ou encore de l'aveu d'Himmler : "Je sais qu'il y a des gens en Allemagne que la vue de ces tuniques noires rend malades . Nous en comprenons la raison et nous ne nous attendons pas a être aimes de beaucoup d'entre eux" . 158/ Le malaise qui accablait les gens a la vue des vestes noires etaient la maladie de la peur ... la peur des methodes brutales des SS, des meurtres qu'ils commettaient dans les rues et des coups qu'ils distribuaient dans les camps de concentration . Tout le monde savait que les SS aux habits noirs etaient les auteurs des meurtres du 30 juin 1934 . 159/

157/ Doc. 1851-PS, USA 440, Tr. p. 1792
158/ Doc. 1851-PS. USA 440, Tr. p. 1817
159/ Doc. 1950-PS. USA 443, Tr. p. 1820

Von Mannstein affirma que les soldats craignaient tant les mauvais SS qu'ils avaient peur de relater les assassinats en masse commis par des SS a l'Est . 160/ Ce qu'il est necessaire de savoir pour incriminer l'organisation SS, c'est ce que savait un membre du bataillon Tetes de Mort des atrocites commises dans les camps de concentration, ce que savait un membre des bandes anti-partisanes des assassinats, des enlevements et du pillage qui avaient lieu derriere la ligne de feu, ce que savait un membre des SS Panzer Divisionen de l'execution des prisonniers de guerre ou ce que savait un membre du Service de Sante SS des experiences sauvages faites dur des êtres humains .

Ils accumulaient ces connaissances grâce au changement frequent de leur affectation . Les Bataillons Têtes de Mort qui, tout d'abord, etaient charges de garder les internes des camps de concentration, furent mis ensuite sur le front, tandis qu'au cours de la guerre, les troupes de combat, les Waffen SS servirent a garder les camps de concentration et a faire des executions dans les camps d'extermination . Les lettres SS devinrent le symbole general d'une organisation a la fois sinistre et sauvage .

Les desseins de la Gestapo etaient exposes par loi et bien souvent examines dans des publications semi-officielles, telles que le "Voelkischer Beobachter", "Das Archiv", la revue de la police allemande et le manuel fondamental de Best sur la police allemande . Tout membre savait que la Gestapo etait la force speciale de police organisee par Goering et developpee par Himmler en vue d'abattre les adversaires possibles de la tyrannie . Tout membre savait que la Gestapo operait en marge de la loi, que la Gestapo pouvait arrêter de sa propre autorite et emprisonner d'apres son jugement personnel independant . Tout membre savait que la Gestapo etait l'organisme qui remplissait les camps de concentration d'adversaires politiques .

160/ Tr. p. 15483

H2749 – 0048

Tous savaient que la Gestapo etait organisee dans le but bien defini de persecuter les victimes de l'oppression nazie : les Juifs, les Communistes et les Eglises . Le droit d'appliquer la torture dans les interrogatoires devait necessairement être connue de tous les interrogateurs . On ne pouvait faire aucun secret des buts criminels de la Gestapo ou des methodes criminelles par lesquelles le premier organisme de terreur remplissait sa tâche . Et, non seulement, ses membres savaient qu'elle etait un instrument de terreur, on le savait dans toute l'Allemagne, dans toute l'Europe et,dans tous les pays du monde le nom même de la Gestapo devint le mot d'ordre de la terreur et de la peur .

Nous demandons que le Tribunal procede a une epreuve de connaissance realiste et de bon sens dans le jugement de ces organisations, et ceci, pour ce qu'elles sont : les plus diaboliques et les plus mauvaises de toutes les inventions nazies . Elles n'echapperont sûrement pas a la condamnation pour les grands crimes qu'elles ont commis a la faveur d'une defense mensongere et peu convaincante alleguant l'ignorance des faits dans leur entourage . Pendant de tres longues annees, apres que cette salle aura ete videe et pendant des siecles infinis, l'appel de terreur exercee contre l'humanite sera fait sous les noms suivants : Nazi, Direction du Parti Nazi, SA, SD, SS et Gestapo.

V. Il y a, au banc des accuses, un representant de chacune des organisations coupables de quelque acte par lequel les organisations peuvent etre declarees criminelles .

La clause du Statut qui stipule qu'il doit y avoir un membre de chacune des organisations sur le banc des accuses et qui soit coupable d'un crime impute a l'organisation dont il est membre, avait pour but d'assurer qu'il y ait quelqu'un qui put parler en faveur de chacune des organisations presentes devant le Tribunal . La grande quantite de temoins qui se sont presentes devant la Commission et devant le Tribunal au nom des organisations a, en fait, rendue superflue la protection apportee par le statut aux Organisations .

Plus de 300.000 membres de ces organisations ont ete entendus soit en personne, soit par affidavit .

Le degre de criminalite de chaque organisation n'est pas limite par les actes commis par l'accuse au banc, qui etait membre de cette organisation .

Il est amplement suffisant pour repondre aux exigences du Statut que l'accuse, membre de l'organisation soit coupable d'un crime ayant rapport a sa situation en tant que membre de celle-ci . Dans chaque ca le caractere criminel de l'organisation impliquee est base sur des temoignages qui excedent largement les actes criminels particuliers des accus La conception du fait d'appartenir comme membre, telle qu'elle est indiquee dans l'acte d'accusation, a ce propos, n'est en aucune facon une conception technique . Le mot representant aurait aussi bien pu être employe puisque l'objet de la clause etait de garantir qu'il y aura un accuse qualifie pour parler en sa faveur ou autrement pour represente chacune des organisations impliquees .

Dix-sept des vingt deux accuses etaient membres du Cabinet du Reich . Tous ces accuses ont pris une part, a un degre plus ou moins grand, aux reunions du Cabinet du Reich, du Conseil Secret du Cabinet, e du Conseil de Defense du reich . Tous ont etudie, exerce une influence sur la promulgation a laquelle ils ont pris part, de la legislation qui a abouti a susciter de guerres d'agression et a la perpetration de mesures d'exception contre des minorites raciales . Le caractere criminel de chacun de ces accuses est fonde en partie sur le fait qu'il a appartenu au Corps Legislatif Suprême du parti-Nazi, le Cabinet du Reich .

Dix de ces accuses etaient membres du Corps de Direction . Les activites du Gauleiter von Schirach et Streicher illustrent le caractere criminel de tous ces accuses en leur qualite de Chefs du parti Nazi . Ce fut comme Gauleiter de Franconie que Streicher mena sa campagne venimeuse contre les Juifs et ce fut comme Gauleiter de Vienne, que von Schirach exploita le travail force

Neuf de ces accuses etaient membres du SS. Il n'est guere necessaire de chercher d'autre representant de cette organisation que l'Obergruppenfuehrer SS Kaltenbrunner. Voila un accuse qui etait a la tête du departement le plus puissant de tout le SS, le Service Central de la Surete du Reich. Ses activites dans la direction de cette organisation, se passent de commentaires. Sa honte les deshonore tous.

Huit des accuses etaient membres du SA dont Goering assura le Commandement, en 1923, tout au debut de la lutte des Nazis pour le pouvoir. Ce fut Goering qui dirigea le SA dans le putsch de Munich et ce fut Goering qui edifia et fit des SA une troupe de combat composee de voyous des rues.

Goering et Kaltenbrunner etaient membres de la Gestapo. Goering, son fondateur, se vantait que toute balle tiree par la Gestapo etait sa balle et qu'il assumait l'entiere responsabilite des actes de la Gestapo ne craignait pas de le faire. Comme chef du Service Central de la Surete du Reich, Kaltenbrunner avait une responsabilite directe dans la Gestapo. Le Tribunal a vu des ordres d'internement dans des camps de concentration portant sa signature dactylographiee ou son fac-simile, il a contrôle les temoignages selon lesquels les executions dans les camps de concentration avaient ete faites en son nom et il a examine plusieurs ordres criminels emanant de lui en qualite de chef de la Police de Sûrete et du SD, ordres adresses au Services Regionaux de la Gestapo.

L'interdependance des accuses et des Organisations est encore demontree par le fait que la plupart des accuses etaient membres des organisations susnommees. Frank, Frick, Goering et Bormann etaient membres de quatre. Les membres du Cabinet Ribbentrop et Neurath etaient generaux SS. Les generaux SA, Rosenberg et Schirach etaient membres du Cabinet. Les Gauleiter Sauckel et Streicher etaient generaux SA. Le Feld-Marschal Keitel et l'Amiral Doenitz etaient membres du Cabinet.

L'assassinat du general francais Mesny donne une idee de la signification complete de cette interdependance . Cet assassinat fut ordonne et prepare par l'Obergruppenfuehrer SS Kaltenbrunner, Chef de la Gestapo et du SD et par l'Obergruppenfuehrer Ribbentrop, membre du Cabinet du Reich . Kaltenbrunner regla les details techniques de l'assassinat et Ribbentrop regla la supercherie . 161/ Toute la tragedie macabre depuis l'enlevement truque de Mesny du camp de prisonnier de guerre pour officier de Koenigstein jusqu'a la ceremonie sacrilege qui accompagna l'inhumation de ses cendres avec les honneurs militaires a Dresde, exigeait la connivence du Cabinet du Reich, des militaires, des SS, du SD et de la Gestapo . Dans tout cet episode particulierement triste et sordide, on decouvre le fait eminent du Nazisme tout entier ; l'hypocrisie . C'etait un meurtre commis en gants blancs fait sur commande recouvert de l'Etiquette du Ministere des Affaires Etrangeres portant la froide empreinte du SD, de la Gestapo de Kaltenbrunner appuye et soutenu par l'appareil exterieurement respectable de l'armee professionnelle .

161/ Doc. 4048-PS, USA 914
Doc. 4049-PS, USA 912
Doc. 4050-PS, USA 911
Doc. 4051-PS, USA 915
Doc. 4052-PS, USA 913
Tr. pp. 14855/9

Monsieur le President,

L'anonymat meme, que les Nazis voulaient donner au crime, en se servant de ces organisations, nous a harcele jusqu'a la fin de ce proces. Lorsque ces debats seront termines, ce meme anonymat des organisations harcelera les puissances alliées quand elles essaieront de faire le proces de ceux qui sont responsables de ces terribles crimes. C'est un fait qui donne a reflechir que la grande majorite des crimes commis au nom de ces Organisations ne doivent pas rester impunis. Mais le Nazisme ne doit pas echapper par cette voie qu'il s'est menagee. Il ne doit pas revivre dans la personne morale d'Organisations secretes et non demasquees, pour preparer un nouvel assaut contre la civilisation. En declarant le caractere criminel de ces organisations, ce Tribunal donnera un avis - non seulement au peuple allemand, mais aussi au monde entier. L'humanite saura: qu'aucun crime ne restera impuni du fait qu'il a ete commis au nom d'un Parti politique ou d'un etat; qu'aucun crime ne sera neglige parce qu'il est trop grand. Que des criminels n'eviteront pas le chatiment parce que trop nombreux.

Le 28 Fevrier 1946, dans cette salle de Tribunal, le Procureur General des Etats-Unis d'Amerique, Monsieur le Juge Robert H. JACKSON, a fait devant ce Tribunal, une declaration relative a la criminalite de ces Organisations. Cette declaration indique la position des Etats-Unis a l'egard de ces organisations. Je ne puis faire mieux que de la rappeler au Tribunal :

> "En rendant une justice preventive en vue d'empecher le renouvellement de ces crimes contre la paix, de ces crimes contre l'humanite et de ces crimes de guerre, ce serait un desastre plus grand d'acquitter ces organisations, que d'acquitter la totalite des 22 accuses a ce banc." Le pouvoir de nuire de ces accuses est epuise. Celui de ces Organisations continue. Si ces organisations sont mises hors de cause ici, le peuple allemand en concluera qu'elles n'ont pas fait de mal, et il sera facile de l'enregimenter dans des Organisations reconstituees sous de nouveaux noms, mais ayant le meme programme.

"En rendant une justice repressive, il ne serait possible d'acquitter des organisations qu'en concluant que le Regime Nazi n'a pas commis de crimes. Le parrainage de ces Organisations pour tous les desseins nazis et leur conspiration dans l execution de toutes mesures pour atteindre ces buts, est indeniable. Ne pas condamner ces organisations selon les termes du Statut peut seulement signifier que ces buts et ces methodes nazis ne peuvent être consideres comme criminels, et que le Statut du Tribunal les declarant tels est sans valeur".

H-2749

Organizations - Closing Speech (Mr. Dodd)
(French)

H2749 – 0055